

**SYNDICAT MIXTE INTERMODAL REGIONAL DE TRANSPORTS
« SMIRT »**

COMITE SYNDICAL DU 18 MARS 2011,

Séance de 10h30 à 12h30

Sous la présidence de Monsieur Daniel PERCHERON,

Secrétaire de séance : Madame Marie-Sophie LESNE

Etaient présents :

Monsieur Daniel PERCHERON, Mme Régine SPLINGARD, M. Alain WACHEUX, Mme Marie-Sophie LESNE, M. Jean HAJA, M. Dominique PLANCKE, M. Jacques MARISSIAUX, M. Jean Claude DEBUS, M. Jean-Jacques COTTEL, M. Bernard CAILLIAU, M. François VERDONCK, M. Daniel JANSSENS, M. Christian DECOCQ, M. Daniel DELCROIX, M. Eugène BINAISSE, M. Eric RENAUD, Mme Françoise PROUVOST, M. Jean Marie MARQUAILLE, M. Jean François MALBRANCQ, M. Serge PERON, M. Christian FOURCROY, M. Michel LO GIACO, M. Alain STROBBE, M. Yves COUPE.

Etaient excusés :

M. Pierre de SAINTIGNON, M. Steeve BRIOIS, M. Patrick KANNER, M. Rémi PAUVROS, M. VANCAILLE, M. Eric QUIQUET, M. Jean-Luc WERY, M. Francis DECOURRIERE, M. Bertrand RINGOT, M. Philippe WAGHEMACKER, M. Frédéric CUVILLIER, M. Michel GUILBERT.

Pouvoirs :

M. Bertrand RINGOT à Mme Régine SPLINGARD
M. Patrick KANNER à M. Alain WACHEUX
M. Rémi PAUVROS à M. Daniel PERCHERON
M. Michel VANCAILLE à M. Jean Jacques COTTEL
M. Eric QUIQUET à M. Daniel JANSSENS
M. Francis DECOURRIERE à M. Eric RENAUD
M. Philippe WAGHEMACKER à M. Dominique PLANCKE



Le quorum étant atteint, la séance est ouverte et le sujet de l'identité nominative et visuelle de l'Intermodalité est abordé.

Monsieur le Président présente les prototypes réalisés par le Cabinet d'études et propose de retenir le nom de PASS PASS selon le graphisme qui fera l'objet d'un dépôt de marque et, pour la couleur, de choisir le violet prune. Il demande également de l'autoriser à finaliser et à signer les documents techniques nécessaires pour la mise en circulation de la carte de transports intermodale.

Ces trois propositions sont soumises aux votes et sont adoptées avec cent pour cent des suffrages exprimés, soit 31 voix favorables.

Délibération n° 2011-02

Vu le Comité Syndical du SMIRT, réuni le 18 Mars 2011 sous la présidence de Monsieur Daniel PERCHERON, son Président,

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu les statuts du Syndicat Mixte,

Vu le vote favorable unanime des délégués

DECIDE

- que le nom de l'Intermodalité sera PASS PASS avec le graphisme associé, présenté en séance et qui fera l'objet d'un dépôt de marque,
- que la couleur de la carte intermodale sera violet prune,
- autorise Monsieur le Président du SMIRT à signer l'ensemble des documents techniques correspondants (charte graphique, modalités de reprographie et d'utilisation ..) nécessaires à son utilisation lorsque ceux-ci auront été finalisés.

Le Président du SMIRT



Daniel PERCHERON